

Fédération

Section de Loire-Atlantique

Syndicale

Abonnement annuel 2 euros

Unitaire

FSU-8 pl de la Gare de l'État, case postale n°8, 44276-Nantes CEDEX 2 - tel : 02 40 35 96 55-fax 02 40 35 96 56

Site internet : <http://www.fsu44.org> - e mail : fsu44@fsu44.org

Edito

La crise sanitaire et sociale que nous vivons depuis 6 mois et les dysfonctionnements et manquements qu'elle a mis à jour pouvait laisser espérer un rebond, une prise de conscience de là où les efforts des politiques publiques devaient se porter. Comme dans les très récentes découvertes scientifiques à propos de l'atmosphère de la planète Vénus, une analyse fine de l'état gazeux pouvait laisser espérer des traces de vie...et d'humanité. Le plan de relance qui nous a été présenté vient malheureusement confirmer ce que nous craignons : c'est le tout économique et le tout au marché, la perpétuation des cadeaux aux plus puissant-es, et l'abandon décomplexé du devoir public de protection des citoyen-nes, et parmi elles et eux des plus fragilisé-es par les orientations politiques sciemment choisis depuis des décennies.

A rebours d'un réchauffement climatique avéré, ce qui se joue est bien de l'ordre de la glaciation : le régalién, le marché, l'argent. Les urgences en matière de climat, de santé, de protection sociale, d'éducation, d'emploi et de salaire, et les moyens publics qui doivent aller avec dans un souci d'anticipation sur le long terme, sont les grandes oubliées. Pourtant cette crise aura permis de vérifier l'absolu nécessité des services publics qui, malgré leurs difficultés structurelles liées aux abandons politiques, ont servi d'amortisseur social et ont fait tourner le pays.

Et pourtant...Rien pour les relever, rien pour leur donner la place et les moyens que ces services méritent, rien à part des prêches dans le vent médiatique. Les obsessions présidentielles demeurent quant à leur mise en vente ou à leur renvoi aux gestions localisées, et chaque décision semble être un pas de plus pour les

Dispensé de timbrage

déposé le 30 septembre 2020

POUR 44

8 pl de la Gare de l'État
case postale n°8
44276-Nantes CEDEX 2



SOMMAIRE

- p 1-2 Édito
- p 2 Autonomie, service public et sécurité sociale
- p 3 Le comité local Plus Jamais Ça !
- p 4-5 Plan de relance du gouvernement
- p 5 18 octobre, souvenons-nous
- p 6-7 Rentrée scolaire
- p 8 Pôle emploi, pendant et après
- p 8 Enquête Covid sur le site de la FSU

mettre à terre. La loi de transformation de la fonction publique rime avec précarisation, individualisation et donc isolement des agent-es; la loi dite 3D pour Décentralisation, Différenciation et Déconcentration rime avec mise en concurrence des territoires et pouvoir accru des préfet-es. La manière dont le gouvernement demande à chaque territoire de gérer la Covid 19 en cette rentrée en est la parfaite et affligeante illustration, entraînant flou et

disparité dans les conduites à tenir.

Nous sommes entré-es en période électorale : élections régionales et départementales en 2021, et en horizon la Présidentielle, alpha & oméga de toute politique. Hors de question donc de travailler sur le fond, surtout quand il s'agit de social et d'éducation. La réforme de retraite est au coin de la porte : le cap macronien n'a pas changé et le projet ressortira avant la fin du quinquennat. Pourtant la crise a confirmé un de nos principaux arguments : le plafonnement des dépenses de retraite à 14 % du PIB aurait eu, avec une chute de la croissance d'environ 11 points, des conséquences catastrophiques sur le niveau des pensions et donc sur les conditions de vie des retraité-es.

Alors même que notre département connaît et va continuer de connaître des licenciements en nombre, en particulier dans les secteurs aériens et aéronautiques, dans ceux du commerce, de la restauration et de la culture, la réforme de l'assurance chômage, suspendue mais pas supprimée, va être également ressortie du chapeau. En réduisant la protection des chômeurs et des chômeuses, elle va impacter durement celles et ceux-là même qui ont été au premier rang pendant la crise : les travailleurs et travailleuses les moins bien payé-es et les

précaires, qui sont le plus souvent des travailleurEs et des jeunes. Les 100 milliards d'euros offerts sans contrepartie aux entreprises fait tomber les masques : le déficit public n'existe plus quand il s'agit de préserver les dividendes.

S'il a été difficile de se mobiliser en cette rentrée particulière, en particulier dans le secteur de l'éducation baladé entre approximations et rattrapages, la situation que nous traversons donne au mouvement social une grande responsabilité : celle d'imposer des réponses progressistes, humanistes et justes, notamment en exigeant que les questions de salaires, d'emploi et d'intérêt général soient le cœur des politiques publiques. La mise en place récente d'un comité local « Plus jamais ça » en Loire Atlantique pourra être, nous l'espérons, un lieu de constructions d'analyses et d'alternatives sur les enjeux, parfois contradictoires, liant les questions salariales, économiques, sociales et écologiques sur notre territoire. Cet effort de compréhension et de synthèse est nécessaire pour construire un rapport de force argumenté et prenant en compte cette diversité des enjeux.

Catherine TUCHAIS et Bernard VALIN

L'autonomie une question de service public, une affaire de sécurité sociale !

Les retraité-es de la FSU 44 réuni.es ce 14 septembre alertent sur le projet de loi autonomie qui sera discuté très prochainement au parlement. Créer une nouvelle branche de la Sécurité sociale gérée par une caisse spécifique sans ressources identifiées ouvre grande la porte aux assurances privées et mutuelles d'un « marché de la dépendance ». Il n'apporte aucune des réponses nécessaires aux graves problèmes posés.

Aucun progrès possible n'est à attendre de l'initiative privée. Soucieux du profit maximum, de nombreux établissements privés ont été mis en cause pour leur gestion défaillante de la crise sanitaire.

Les retraité-es de la FSU 44 revendiquent **une prise en charge solidaire de la perte d'autonomie à tout âge à 100% par la branche maladie de la sécurité sociale**. La prise en charge des besoins des personnes âgées en perte d'autonomie en EHPAD ou à domicile est un devoir de toute société démocratique et solidaire. Le suivi médical doit être développé en recrutant les personnels nécessaires de manière pérenne et statutaire et l'accès aux soins de qualité doit être facilité. Les retraité-es dans le grand âge

doivent être protégé-es par des procédures et un encadrement vigilant et compétent mais garder une vie sociale. Le Ségur de la santé n'ayant apporté aucune réponse sur ces questions, il faut immédiatement des moyens financiers importants afin de recruter pour les EHPAD et permettre un meilleur accès aux aides à domicile. Seul un **grand service public de l'autonomie** peut répondre à ces différents besoins et aux revendications des personnels des différentes structures.

La **sécurité sociale est un bien commun** que nous souhaitons voir préservé et consolidé pour développer une société toujours plus solidaire. Les services publics, et la santé comme l'éducation en premier lieu, sont des investissements pour l'autonomie, le bien être, la dignité et la citoyenneté de tous et toutes.

*Communiqué des retraité-es
de la FSU de Loire Atlantique*



Le comité local de Loire Atlantique Plus Jamais ça !

pour tenter la confrontation et l'analyse des enjeux locaux en matière d'environnement, de société et d'emplois

L'initiative nationale

Alors que la crise sanitaire liée à la Covid 19 devenait sociale et mettait à jour les manques et les déshérences liées à des années de politiques austéritaires et libérales, 18 organisations syndicales et associatives publiaient la tribune « *Plus jamais ça, préparons le jour d'après* », demandant des mesures urgentes et de long terme en matière de justice sociale et écologique, porteuses de profonds changements politiques.

Cette première étape d'interpellation médiatique a donné naissance à un collectif national « Plus jamais ça », portant un projet alternatif de sortie de crise avec 34 propositions, à approfondir et populariser en particulier par leur déclinaison locale. La FSU y participe activement avec 7 autres organisations, dans un souci d'équilibre associations / syndicats (la CGT, Solidaires, la Confédération Paysanne, Greenpeace, Oxfam, les Amis de la Terre, ATTAC).

Les prémisses du comité local

Dès le mois de juin, la section départementale a souhaité se saisir de cette initiative, y voyant un outil intéressant pour travailler collectivement des problématiques locales directement au cœur de ces enjeux. Le 27 août dernier s'est donc tenue à Nantes la première réunion du comité local "Plus jamais ça", à notre invitation, en présence d'ATTAC, la CGT, Greenpeace et Solidaires, la Confédération Paysanne s'étant excusée mais se disant intéressée. Oxfam n'existant plus de façon effective dans le département, il a été décidé de proposer à Alternatiba de prendre la place vacante pour respecter l'équilibre. Toutes les participant·es ont approuvé l'initiative de faire vivre localement la démarche nationale, tout en étant lucides sur la difficulté à mobiliser des militant·es pour faciliter la mise en œuvre de ce travail de fond..

Se donner une méthode

Nous avons ouvert cette rencontre en proposant une manière d'aborder concrètement certains des axes du plan de sortie de crise, en lien avec les réalités locales. Il a été décidé de réfléchir à un cadre de travail collectif pour faire avancer la réflexion, penser à des initiatives spécifiques sur des thématiques propres à la Loire-Atlantique. Des pistes de travail ont émergé sur les circuits courts, la place de l'estuaire... Il s'agira, dès lors qu'une situation sera identifiée, de travailler à des rencontres et échanges entre celles et ceux qui sont impacté·es – salarié·es, habitant·es, services publics locaux...

Prendre ce temps d'entendre des positionnements et des vécus qui parfois peuvent être contraires, voire s'opposer, en particulier entre le secteur industriel et agro-alimentaire et celui de la défense de l'environnement, de s'écouter pour voir si des synthèses sont possibles, c'est donner de la force à l'argumentation syndicale, et possiblement ouvrir des luttes collectives qui le soient vraiment – hors d'un entre soi qui nous dessert souvent. L'exemple du travail minutieux et dépassionné mené par la CGT lors du débat sur l'aéroport de Notre Dame des Landes qui divisait en leur sein en est la parfaite illustration. Cela a pu être l'occasion d'entendre les syndiqué·es de Vinci et de l'aéroport Nantes Atlantique, et leurs arguments plus que nécessaires pour appuyer au final le non au projet.

De l'analyse à l'action

Les participant·es se sont mis·es d'accord pour cette approche qui vient provoquer les débats, en essayant de les ouvrir au maximum. Celle-ci bien entendu ne s'oppose pas à l'action, elle en est même le ferment pour que les luttes à venir puissent être celles de tou·tes, au-delà des cercles convaincus. Elle peut même renouveler nos mobilisations, en les appuyant sur une compréhension solide et argumentée des problématiques locales en matière d'environnement, d'emplois, de services publics, sur une appropriation collective des savoirs que tou·tes apportent. Ainsi ne sont-ils plus réservés aux seul·es décideurs et décideuses qui les tordent pour les plier à leurs choix politiques.

L'ambition est grande. Gageons que nous saurons nous mobiliser pour la rendre efficiente. La prochaine réunion a pour objectif de déterminer et clarifier la première thématique, ou chantier local, sur lequel nous travaillerons collectivement.

Catherine TUCHAIS et Bernard VALIN



Une réponse totalement à côté des réalités des salarié·es

Avec 100 milliards d'euros, Jean Castex annonce une série de mesures pour relancer l'économie française après le confinement. Il ne fait en réalité que répondre aux demandes du MEDEF comme s'en est réjoui son président Geoffroy Roux de Bézieux. Ce plan de relance ressemble dans sa finalité à celui de 2008 : permettre aux grandes entreprises de récupérer l'argent supposé perdu pendant la crise sanitaire et de réaliser des plans sociaux sous couvert d'un contexte économique incertain. Les centaines de salarié·es de Hop, filiale d'Air France, licencié·es en août font partie de ces victimes de plans sociaux devenus réalité sous couvert de la pandémie. Cette « charrette » s'inscrit dans les 800 000 suppressions de postes annoncées par le gouvernement sans que ce dernier ne prenne en considération les situations tragiques que vivront les salarié·es concerné·es.

C'est pourquoi le soutien aux entreprises, y compris les plus grosses qui n'ont pas toutes des problèmes de trésorerie, est énoncé comme la priorité. Ces dernières ont obtenu ce qu'elles réclamaient depuis des années : la suppression des « impôts de production ». Un cinquième du plan soit 20 milliards sert à compenser la suppression de cet impôt. Le MEDEF ne peut que se réjouir de cette suppression car il sait pertinemment que les réductions de fiscalité servent avant tout les profits des actionnaires. Et peu lui importe que cela se fasse au détriment des travailleur·euses, et d'investissements ambitieux en matière sociale ou environnementale. Ce soutien principal se fait au nom de la compétitivité internationale. Certaines bénéficient déjà d'aides directes de plusieurs milliards, comme Air France, Airbus ...

Même si le plan gouvernemental comporte 15 milliards d'aide notamment pour l'emploi des jeunes et pour le maintien dans la durée des mesures de chômage partiel, il oublie les salarié·es

dans ses objectifs. En permettant le recrutement massif de « services civiques », il inscrit nombre de personnes dans la précarité. De plus, 1 % du budget du plan, soit un milliard, est alloué à la revalorisation des minimas sociaux. Un plan de relance ambitieux aurait fait de la question de l'emploi, de la relance de la consommation et de la sécurisation des parcours professionnels des priorités. La crise de 2008 a montré clairement le rôle crucial joué par les services publics et ses agent·es comme « amortisseurs de crise ». Ainsi, le manque flagrant de personnels à la Santé et à l'Éducation Nationale aurait dû être l'occasion d'un recrutement massif d'agent·es.

Ce plan donne l'impression d'une fin de cycle pour le néolibéralisme avec une reprise en main de l'État – des États car d'autres pays font de même. On

pourrait même y voir la fin des sacro-saintes politiques austéritaires avec l'injection de milliards dans l'économie. Mais en y regardant de plus près, il s'agit de vieilles recettes du monde d'avant. Il n'y a pas de volonté politique de s'attaquer aux profits, de proposer une réforme fiscale juste et égalitaire. Même sur la transition écologique, nous sommes loin du compte quand on

voit que les aides vont principalement aux secteurs aéronautique et automobile. Rien par exemple pour le secteur des énergies renouvelables, alors que 7 milliards d'euros sont annoncés pour développer la filière hydrogène «verte».

Ce plan est donc un cadeau au MEDEF et aux tenant·es d'un capitalisme débridé toujours plus destructeur de droits pour les travailleur·euses. Il ne s'inscrit pas dans une démarche radicale de raisonner autrement l'économie. Nous avons besoin de mesures fortes alliant justice sociale et transition écologique.

Catherine TUCHAIS et Bernard VALIN



Un rendez-vous manqué pour les associations

L'actuel plan de relance décrète la reprise en mobilisant du service civique, de l'apprentissage, des emplois aidés. Ce n'est pas un plan de relance des associations mais un plan de relance de l'emploi des jeunes qui mobilise les associations.

La secrétaire d'Etat en charge de la Jeunesse et de l'Engagement a contribué en tant que parlementaire au rapport sur la philanthropie à la française. Les difficultés que connaissent les associations ne lui sont pas étrangères. Pour autant, la promotion de la philanthropie est bien éloignée de ce que nous portons pour les associations. Plan de relance et philanthropie relèvent de la même conception du rapport aux associations.

Elles bénéficient d'un soutien sous condition d'être l'opérateur de politiques et d'actions qu'elles ne décident pas. Il fut un temps où ce qui était soutenu était le projet de l'association, sa volonté de contribuer à une démocratie vivante. Ce temps semble révolu. Les appels à projet, les délégations de service public après mis en concurrence ne cessent d'enfler au détriment de la subvention.

Le risque est double : d'une part celui de

transformer l'association en prestataire d'autre part d'accélérer les externalisations de pans du service public, pour au final gommer toute différence entre public et privé au nom de l'utilité sociale. Matthieu Helly notait déjà il y a dix ans une corrélation entre la baisse de l'emploi public et la hausse des emplois associatifs. Le travail salarié associatif se précarise, l'engagement bénévole perd son sens et les destinataires sont des client-es.

Dans ce contexte EPA FSU demande que soit bâti un **plan de relance dans la durée, via une loi de programmation de l'éducation populaire**, compétence partagée articulée entre l'Etat et les collectivités. Ce plan de relance doit avoir un volet important sur l'emploi pour enfin faire disparaître des formes de précarisation structurelles. Il doit envisager le court terme pour 2020 et prévoir des moyens abondés dans les années à venir. Il aura à contribuer de façon éclairée et étayée aux relations et apports spécifiques du salariat et du bénévolat (engagement volontaire non salarié).

Marie-Christine BASTIEN et Catherine TUCHAIS

18 octobre : souvenons-nous !

Comme chaque année, l'Amicale Châteaubriant, Voves, Rouillé Aincourt organise à la Carrière de Châteaubriant la cérémonie d'hommage aux 50 otages fusillés en octobre 1941.

Le comité du souvenir des fusillés et de la Résistance en Loire Inférieure, dont fait partie la FSU de Loire-Atlantique, est associée à cette célébration présidée par Odette Niles, le dimanche 18 octobre.

Vu les circonstances, la partie spectacle sera assurée cette année par des comédien·nes. Toutes les dispositions seront prises pour permettre à chacun·e d'y participer en toute sécurité compte tenu de la situation particulière.

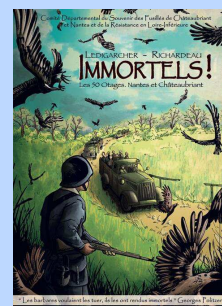
Notre comité du souvenir souhaite une présence nombreuse de participant·es de Loire-Atlantique.

A Nantes, la veillée du Souvenir aura lieu comme chaque année le vendredi 16 octobre devant la colonne des 50 otages. Nous y serons aussi !

Pour rappel :

La BD « Immortels » éditée par le comité est à nouveau disponible et peut être commandée au Comité du Souvenir, 1 place de la gare de l'Etat, 44276 Nantes cedex 2.

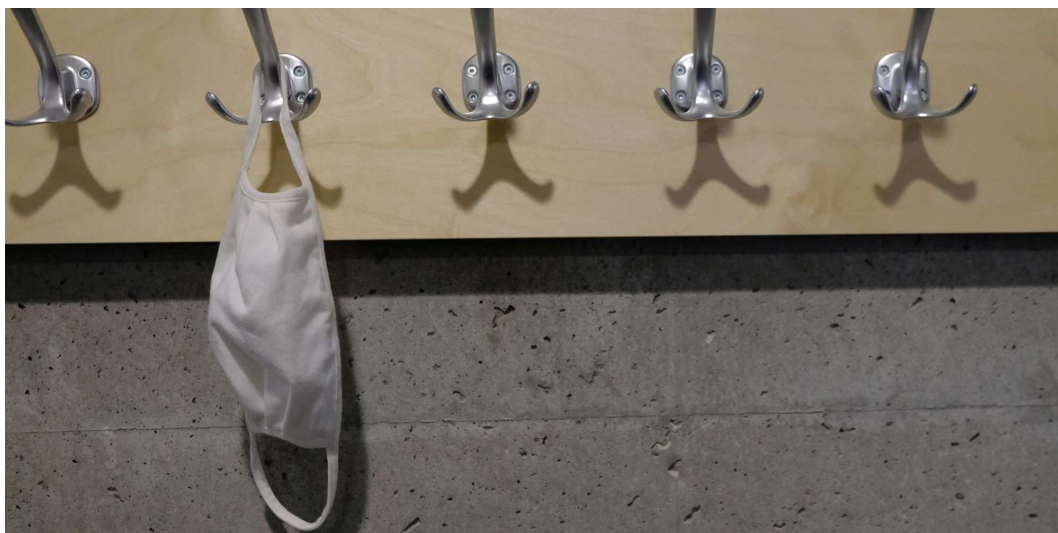
Prix inchangé : 15€ + 5€ pour envoi



Gérard ROULIC

Rentrée dans les écoles et les établissements scolaires

Cette rentrée 2020, revendiquée encore une fois par Jean Michel Blanquer comme une réussite, s'est faite dans un contexte anxiogène, dû à l'impréparation du Ministère, face à cette crise du Covid. Pour autant, les enseignant·es, les AED, les AVS, les AESH, les personnels des municipalités des départements et des régions, toutes celles et ceux qui œuvrent pour le fonctionnement des écoles, établissements et universités se sont encore une fois démenés pour que l'accueil des élèves se fasse le plus normalement possible. Malgré des modifications apportées dans l'urgence au protocole sanitaire l'avant veille de la pré-rentrée sous la pression syndicale, sa mise en oeuvre donne lieu à des incohérences. Il nous est, par exemple, demandé d'éviter le brassage des élèves quand ceux et celles-ci déjeunent toutes et tous ensemble, se croisent dans des couloirs exigües et dans les cours de récréation, se mélangent au gré des options, spécialités ou TD, sont regroupé·es sur les temps périscolaires, pratiquent l'EPS en se partageant le matériel et parfois sans vestiaire.



Malgré ce qu'a tenté de faire croire Jean Michel Blanquer, tout n'était pas prêt ; pour les élèves comme les personnels, la rentrée ne s'est pas faite dans la joie et la situation ne va pas en s'améliorant.

Faut-il souligner :

- l'absence de travaux dans la plupart des bâtiments pour augmenter le nombre ou réparer les sanitaires et les points d'eau,
- l'attribution de masques tissus de piètre qualité en quantité insuffisante, voire inexistante, et qui selon l'ARS de Bretagne ne protègent pas correctement du virus sans compter l'absence de masques adaptés pour les personnes à risques,
- l'absence d'anticipation pour l'achat de masques inclusifs, pourtant indispensables à beaucoup d'élèves et qui ne sont à ce jour pas arrivés dans les écoles ou les établissements,
- le désengagement de l'état pour la sécurité de ses

agent·es et des usager·es, en reportant par exemple le coût d'achat des gels hydroalcooliques sur les collectivités territoriales, sans financement (certains services n'en sont donc pas dotés et ils sont souvent à la charge des usager·es),

- l'absence de personnels en nombre suffisant pour pallier les remplacements inévitables du fait de la pandémie ou pour permettre la circulation des élèves dans de bonnes conditions,
- la gestion hasardeuse des cas suspectés, des cas confinés, des contacts à risques à la place d'une communication claire et transparente et de la mise en place d'une médecine du travail effective,
- l'absence de création de moyens supplémentaires

pour prendre en charge l'augmentation des difficultés des élèves et des suppressions de postes confirmées, contrairement à d'autres pays européens qui recrutent (50 000 postes d'enseignant·es en Italie 10 000 en Espagne),

- dans le secondaire, la seule proposition d'une dotation en heures supplémentaires (reliquat de la fin de l'année précédente - à utiliser d'ici début novembre) n'est pas une réponse à la hauteur des enjeux, pour résoudre les difficultés des élèves générées par la période de confinement,
- le refus d'aménager les programmes ou de corriger les incohérences pointées dans les différentes réformes de l'éducation, mises en place malgré l'opposition massive de la profession, des élèves et des familles y compris par le rattrapage des E3C de l'an dernier,
- le flou du protocole qui renvoie à "quand c'est possible" et aux responsabilités locales, faisant peser sur les directrices, les directrices et les directeurs d'école et les chef·fes d'établissement de

Rentrée dans les écoles et les établissements scolaires (suite)

nouvelles responsabilités qui ne devraient pas leur incomber.

Le décalage entre la réalité du terrain et la communication ministérielle est décidément invraisemblable ! En réalité, la rentrée s'est faite dans la précipitation, le stress et l'incompréhension. D'ailleurs le nouveau protocole pour tous les établissements scolaires est désormais très clair : afin d'éviter les absences des enseignant·es, d'être à cours trop rapidement de remplaçant·es et de fermer de trop nombreuses classes (qui obligent les parents à garder leurs enfants), le Haut Conseil de la santé publique déclare que, même en face d'un ou d'une élève positif ou positive au coronavirus, l'enseignant·e ne sera pas cas contact et ses camarades continueront à aller en classe. Car les enfants sont à priori, et opportunément, moins vecteurs·trices que les adultes, contrairement à ce qui était affirmé au mois de mars ! Tout comme le nuage de Tchernobyl qui s'est arrêté à nos frontières, le Coronavirus s'arrête aux portails des écoles !

L'absence de considération des personnels vulnérables par le Ministère, qui entretient le flou (en ne donnant pas de consignes claires), alimente lui aussi le mécontentement, alors qu'il faudrait mettre en œuvre les mesures destinées à protéger ces personnels. L'éducation nationale ne bénéficie donc pas du même cadre sanitaire que le reste du pays. Il est clair qu'au-delà de la nécessité pour les élèves de retourner à l'école pour apprendre et reprendre une vie sociale, le gouvernement considère que les enseignant·es sont un maillon essentiel pour permettre aux salarié·es de continuer à aller travailler et au capitalisme de continuer à faire des profits.

De nouveau Jean-Michel Blanquer impose aux enseignant·es et aux élèves des classes de CP, CE1, 6ème et 2nde le passage d'évaluations nationales à partir du 14 septembre. Cette année plus que jamais, les syndicats enseignants de la FSU avec la CGT éducation, la FNEC-FP-FO, SUD éducation et la FCPE dénoncent l'incohérence et l'inutilité de telles évaluations et demandent leur annulation. C'est aux enseignant·es de choisir les évaluations adaptées à leurs élèves, à leur progression, à leur façon de travailler et donc le moment où les faire passer, particulièrement en cette rentrée post

confinement. Elles et Ils n'ont pas de temps à perdre ! Et ce n'est pas l'affichage d'une évaluation "pour mieux cibler et organiser l'accompagnement des élèves" qui est convaincante, d'autant qu'au détour des passations des élèves, nous découvrons des questions complémentaires (ajoutées dans la plus grande discrétion), loin d'être anodines, sur les méthodes de travail des professeur·es pendant le confinement.

La revalorisation des personnels, attendue depuis plusieurs années, et annoncée par le Ministre depuis plusieurs mois, n'est toujours pas là. Annoncée à 500 millions d'euros, l'enveloppe est déjà passée à 350 millions, dont une partie en heures supplémentaires. Pourtant, sur le terrain, de nombreuses et nombreux collègues vivent des situations de précarité, comme par exemple les AESH (Accompagnant·es d'Élèves en Situation de Handicap), avec 750€ par mois en moyenne. Quant à la prime d'équipement promise, la "location - vente" de matériel informatique envisagée par le Ministère n'est pas sérieuse.

De plus en plus de personnels souffrent au travail et la situation de certain·es est critique, tant la charge de travail s'est accrue, en parallèle d'un sentiment de déconsidération. Elles et ils ne se sentent ni écouté·es, ni entendu·es, ni soutenu·es. Il devient parfois compliqué d'exercer son métier, encore plus à cette rentrée tant les attentes sont importantes.

Et pourtant, l'École tient debout, les enseignant·es, les CPE, les AED et les AESH avec les agent·es et les personnels médico-sociaux poursuivent leurs missions pour la réussite de toutes et tous les élèves, malgré des injonctions contradictoires, réductrices ou contre productives.

Car les personnels ont à cœur d'assurer une scolarité la plus normale possible à tou·tes les élèves, tout en préservant la santé de toute la communauté éducative.

Aminata BATHILY, Annabel CATTONI, Olivia GERVAIS, Céline PELLA et Céline SIERRA



Pôle Emploi pendant et après...

Dès le 18 mars dernier, les agent·es de Pôle Emploi se sont mobilisé·es pour assurer la continuité des services auprès des demandeurs d'emploi et des entreprises. En télétravail quand ils·elles le pouvaient, les agent·es ont géré les dossiers d'allocation, inscrit de nouveaux demandeurs·euses, et les ont tou·tes accompagné depuis leur domicile.

Pendant tout le confinement, les contacts entre représentant·es du personnel et direction ont été maintenus ce qui a permis de rester vigilant·e sur ce qui se passait dans la région : conditions de télétravail difficiles, veille sur les agent·es présent·es dans les sites, suivi des cas de malades du corona virus, conditions de réouverture des agences en toute sécurité...

Depuis le 18 mai 2020, les sites ont ré-ouvert progressivement au public avec des protocoles sanitaires adaptés. Depuis fin aout, le flux des demandeurs·euses d'emploi augmente dans les sites, les inscriptions aussi. Les plans sociaux d'entreprises font craindre aux agent·es une montée de la charge de travail alors qu'avant le mois de mars, nous étions déjà en manque d'effectif. Les syndicats demandent une anticipation de cette hausse d'activité. La ministre du travail a annoncé des renforts à Pôle Emploi. Des moyens supplémentaires sont bien prévus, mais ce qui s'est passé dans les coulisses nous montre une toute autre réalité :

- Les renforts sont sous forme de CDD car selon le gouvernement, la crise est conjoncturelle et temporaire
- Pour obtenir ces renforts, La Direction Générale (sur

consigne du gouvernement) a fait subir un chantage aux organisations syndicales pour obtenir la modification des articles de la Convention Collective Nationale : le taux de CDD à Pole emploi passe ainsi de 5 à 14% et leur durée de 12 à 18 mois.

Une explosion de la précarité !

Les dossiers suspendus durant la période de confinement, liés à la réforme de l'assurance chômage, ressortent des étagères : nouvelles prestations auprès des demandeurs·euses d'emploi, nouvelles modalités d'inscription, nouveau suivi des demandeurs·euses d'emploi... L'objectif est toujours le même : le retour à l'emploi le plus rapidement possible et coûte que coûte. Cela ne veut pas dire trouver l'emploi que vous recherchez et qui vous correspond mais accepter l'emploi qui est sur le marché du travail ! C'est la politique de la rue à traverser.

Quelques chiffres en Loire Atlantique :

- Une augmentation de 33,8% des demandeurs·euses d'emploi en juillet 2020 en catégorie A soit 85 130 demandeurs·euses au second trimestre 2020 (ils et elles étaient 63 610 au 1^{er} trimestre 20)
- Moins de 1000 offres en septembre 2020 (en général 1 500 à 2 000 sont enregistrées par mois)
- Embauche de 113 CDD à Pôle Emploi dans notre région, dont 42 en Loire Atlantique sur le volet « accompagnement des demandeurs·euses d'emploi » en septembre 2020 – pour 18 agences Pôle Emploi dans le département.

Annie Claire VERGELIN

Covid-19 : l'école et l'université sous tension en Loire-Atlantique

La FSU de Loire-Atlantique ouvre une page sur son site pour réaffirmer quelques principes parfois mis à mal par les initiatives de l'administration, et pour [mutualiser](#) les informations qu'il est possible de partager en répondant à un questionnaire.

A vos claviers !

<https://fsu44.fsu.fr>



PARTICIPER AU QUESTIONNAIRE.

Nous vous proposons de remplir ce questionnaire pour que chacun·e puisse faire remonter les conséquences de la crise de la COVID de son service, école et établissement. Les informations seront publiées de façon anonyme sur cette page afin d'obtenir une photographie départementale des gestions locales la plus précise possible.

[Cliquez ici pour participer.](#)

LA COVID N'EST PAS AU-DESSUS DES LOIS

Concernant le fonctionnement des écoles, établissements et services, les protocoles sanitaires nationaux [hyperlien vers les sites concernés DU liste de liens ci-dessous], même s'ils ne sont pas parfaits, s'imposent à tou·tas. S'ils impliquent des déclinaisons locales en fonction de la configuration des locaux ou de spécificités diverses, la FSU ne laissera personne jouer aux apprentis sorciers en proposant des protocoles locaux mettant en danger ou en difficulté les élèves, les étudiant·es et l'ensemble des personnels.

JOURNAL DE LA COVID DANS LE DÉPARTEMENT

A vos claviers ! Contribuez au fil d'actualité que nous mettons au service de l'information de tou·tas, de la réflexion de chacun, et des combats qu'il devient urgent de mener collectivement.